

« Des terrasses estivales utiles : transformer les emplacements provisoires de la rue de Genève en vraies terrasses pour les commerces »

Exposé des motifs

Chaque été, la Ville de Thônex installe le long de la rue de Genève des mini-terrasses aménagées sur des places de stationnement. Cette démarche part d'une intention louable : offrir des espaces conviviaux à la population durant la période estivale.

Dans les faits, ce dispositif ne fait toutefois pas l'unanimité et peine à convaincre. Les riverains sont privés de places de stationnement sans que cela profite véritablement à la vie du quartier: ces mini-terrasses, souvent exposées en plein soleil et dépourvues d'ombrage, restent la plupart du temps désertées. Elles compliquent en outre l'accès en voiture aux commerces de la rue de Genève, sans pour autant leur offrir de contrepartie. Les commerçants, eux, sont les grands perdants de cette organisation : alors que dans de nombreuses autres localités la période estivale est l'occasion d'étendre les terrasses des cafés et restaurants sur le domaine public, ceux de Thônex ne peuvent pas en profiter et réclament depuis longtemps une solution allant dans ce sens.

La présente motion vise donc à donner un véritable sens à ces espaces estivaux prélevés sur le stationnement. Plutôt que de maintenir des haltes génériques peu utilisées, il s'agit de transformer ces emplacements en terrasses à disposition des commerçants riverains, que la commune pourrait leur louer dans le cadre d'une utilisation accrue du domaine public. Cette approche présente plusieurs avantages : elle apporte un soutien concret aux commerçants, elle permet d'attirer une nouvelle clientèle plus familiale et valorise l'image du quartier, et elle habitue progressivement les riverains et les usagers à une réduction des places de stationnement qui interviendra de toute façon avec la requalification de la rue de Genève prévue dans les prochaines années.

Afin d'accompagner cette évolution et d'atténuer la perte de places de stationnement en surface, il est proposé, en parallèle, de valoriser avec la Fondation des Parkings l'usage du parking P+R de Moillesulaz durant ces soirées d'été. Malgré un tarif d'un franc pour 4h de stationnement à partir de 19h, ce parking est aujourd'hui notoirement sous-utilisé : une communication ciblée et renforcée

vantant ce tarif attractif permettrait d'orienter la nouvelle clientèle des terrasses vers cette infrastructure, tout en encourageant de bonnes habitudes de mobilité que la commune a tout intérêt à promouvoir sur le long terme. Certaines communes, à l'instar de celle de Carouge dont nous pourrions nous inspirer, ont procédé à des campagnes de communication ciblée sur la relation entre parkings et commerces de proximité.

Considérant :

- Que la Ville de Thônex installe chaque année, le long de la rue de Genève, des mini-terrasses estivales sur des places de stationnement;
- Que ce dispositif prive les riverains de places de stationnement sans susciter l'adhésion, ces espaces restant peu fréquentés en raison notamment du manque d'ombrage ;
- Que cette occupation de la voirie complique l'accès en voiture aux commerces de la rue de Genève sans leur apporter de contrepartie;
- Que les commerçants de la rue de Genève ne peuvent, contrairement à l'usage observé dans de nombreuses autres communes, étendre leurs propres terrasses durant la période estivale, et qu'ils réclament une solution depuis plusieurs années;
- Que la requalification de la rue de Genève, prévue à moyen terme, entraînera de toute manière une réduction du nombre de places de stationnement;
- Qu'une transformation de ces espaces en véritables terrasses commerciales, louées aux commerçants dans le cadre du domaine public, permettrait de soutenir l'activité économique locale, d'attirer une nouvelle clientèle et d'habituer progressivement la population à l'évolution à venir de la rue;
- Que le parking P+R de Moillesulaz est aujourd'hui notoirement sous-utilisé et pourrait, moyennant une visibilité accrue, contribuer à compenser la réduction des places en surface tout en favorisant son utilisation ;

Législature 2025-2030

MM 26_09

CM du 15/09/2026

Invite le Conseil administratif à :

1. Étudier la transformation des emplacements de stationnement actuellement occupés, chaque été, par des mini-terrasses le long de la rue de Genève, en véritables terrasses destinées à la location aux commerces riverains ;
2. Engager des discussions avec la Fondation des Parkings en vue d'obtenir une campagne de communication pour le parking P+R de Moillesulaz durant les soirées d'été, afin d'orienter la nouvelle clientèle vers cette infrastructure et de compenser la réduction des places de stationnement en surface.

Pour le groupe Le Centre, Vert'Libéraux et Hors-Partis
Thalia Kolly

La motion est acceptée/refusée par
.....voix pour, ...voix contre

Thônex, le 14 septembre 2026 /ck
15/09/2026

(MM 26_09) cm -